

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAMBON-ET-SALVERGUES
EN DATE DU 16 MAI 2019

NOMBRE DE MEMBRES :**Afférents au Conseil Municipal :** 07**En exercice :** 07**Qui ont pris part à la délibération :** 05**Date de la convocation :** 09 mai 2019**Date d'affichage :** 09 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf et le seize mai, à onze heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CASARES Marie (Maire).

Présents : Mmes MM. CASARES Marie – GOUT Aline – GOUT Jacky – COLLET David – FAGES Jean-Guy.

Absents excusés : MM. BASCOUL Jérôme – GUIPPONI Noël

Madame GOUT Aline a été nommée secrétaire.

A onze heures trente minutes, Madame le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu de la précédente séance en date du 05 avril 2019 qui est unanimement approuvé.

1. Commission de délégation de service public concernant la procédure de concession sous forme de délégation de service public pour la gestion du pôle touristique La Clairière de CAMBON ET SALVERGUES (Gîtes – restaurant – roulotte)

L'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) modifié par l'article 58 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, prévoit la constitution d'une commission à l'occasion de la mise en œuvre des contrats de concession.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur les modalités de dépôt des listes, délibération n° 21/2019,

Elit les membres suivants :

Commission de concession						
TITULAIRE	TITULAIRE	TITULAIRE	TITULAIRE	SUPPLEANT	SUPPLEANT	SUPPLEANT
CASARES	GOUT	GOUT	FAGES	BASCOUL	COLLET	GUIPPONI
Marie	Aline	Jacky	Jean-Guy	Jérôme	David	Noël

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à douze heures quinze minutes.

Fait en Mairie de CAMBON-ET-SALVERGUES, le 16 mai 2019

